

LA CHRONIQUE DE MAXIMILIEN ROUER (\*)

# Développement durable : halte aux bien-pensants, place au business !

Sans des politiques publiques coordonnées soutenant l'adaptation rapide au changement de monde en cours, ne serons-nous jamais 9 milliards ? En France, la 4<sup>e</sup> édition de la semaine nationale du développement durable se déroule actuellement, une concentration annuelle des bonnes volontés écologiques, avec des actions si mineures par rapport aux enjeux globaux que le résultat en est démoralisant. La raison en est simple : le développement durable reste un gadget écolo et social sympathique mais dont l'incidence réelle sur l'économie du pays n'est pas intégrée. Aujourd'hui encore, le développement durable reste à côté de la vie économique, et non au centre. Il interpelle pourtant l'économie sur ses consommations de matières premières, d'énergie... autant d'éléments indispensables à la production industrielle.

Au fait, quelles seront les grandes tendances des années à venir sur ces produits ?

– **L'énergie.** Que ce soit pétrole, charbon ou gaz, mais aussi leurs produits, notamment électricité ou chaleur, il faut s'attendre à des prix toujours plus hauts (cf. *chroniques précédentes*).

– **Les émissions de gaz à effet de serre.** À mesure de la multiplication des catastrophes conséquentes au changement climatique, le nombre des quotas à émettre se restreindra, pour des réductions d'émissions toujours plus coûteuses, ce qui augmentera le prix des quotas (la diminution récente du prix des quotas d'émissions apparaîtra alors pour ce qu'elle est : conjoncturelle).

– **Le foncier agricole.** Plus les alternatives agricoles (biomatériaux, biocarburants, chimie verte...) seront

achetées par l'industrie en substitut aux matières fossiles non renouvelables et émettrices de gaz à effet de serre, plus le prix de l'hectare agricole augmentera.

– **Les matières premières.** Que ce soit en raison de la croissance de pays continent, comme la Chine ou l'Inde, et/ou en raison de la surconsommation des ressources par rapport à leur rythme de renouvellement biologique, le prix des matières premières continuera d'augmenter (cf. *dernier numéro de « Cyclope »*). Plus peut-être que les non renouvelables, les ressources renouvelables telles que les produits agricoles alimentaires et non alimentaires vont entrer dans une ère de prix croissants, en conséquence des hausses des prix de l'énergie et du foncier.

**Nouveau contexte.** Cette hausse globale et structurelle des prix va redistribuer les cartes entre entreprises et régions du monde de manière sans précédent dans l'histoire économique moderne. Les plus sensibles à ces hausses disparaîtront, tandis qu'une nouvelle génération d'entreprises, innovantes, aux solutions adaptées, bénéficiera de ce nouveau contexte pour se développer. Toutefois, le développement de ces entreprises dépendra aussi de leur territoire de naissance ou d'adoption. C'est pourquoi le soutien de la chose publique jouera un rôle déterminant.

Face à ce constat, un relais apparent de politique publique cadrant ce nouveau contexte a lieu au niveau de l'Union européenne. Celle-ci régule à tour de bras ces dernières années. Peu de directives véritablement sur l'énergie, mais citons, en moins de trois ans : Reach (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chi-



miques), Deee (recyclage des déchets électriques et électroniques), EUP (Écoconception des produits consommateurs d'énergie), RoHS (restriction sur l'usage de certaines substances dangereuses) et surtout la directive Climat, entrée en vigueur en février 2005. Et ce n'est qu'un début.

Pourtant, ces mesures ne sont pas encore à la hauteur des défis de société auxquels nous sommes confrontés. Le gouvernement français a réagi quant à lui il y a peu par le Premier ministre, annonçant que « *tous les facteurs sont réunis pour que le pétrole reste cher dans les années et les décennies à venir* », et que « *pour nous préparer à l'après-pétrole, le gouvernement a engagé une stratégie de relance massive des investissements énergétiques dans notre pays* ». Si le constat est bon, que dire de la réponse, qui consiste, pour aller à l'es-

sentiel, en une augmentation de l'offre énergétique à base d'énergies renouvelables et de nucléaire ? Ici encore, nécessaire mais pas suffisant. Une partie seulement des solutions possibles est abordée, négligeant notamment les gisements de croissance issus de la maîtrise de la demande énergétique.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, un plan national de rénovation du bâti existant serait souhaitable, afin de diminuer par deux les consommations d'énergie liées au chauffage dans ces logements. Sans incitation forte pour les isoler, les particuliers seront de moins en moins en mesure de payer leurs factures de chauffage. N'oublions pas que, avant de devenir positif (c'est-à-dire d'être producteur net d'énergie) avec des énergies renouvelables, un logement doit avant tout réduire ses consommations par 4 ou 5 grâce à son isolation.

Les produits et services de demain existent déjà, issus de l'innovation, identifiables sur Internet pour qui veut bien s'en saisir. Encore marginaux, peu valorisés, ils domineront demain dans une économie plus frugale en matière, et sans doute beaucoup plus gourmande en travail. Les identifier et les soutenir devrait faire partie des priorités pour assurer leur développement, sous peine de les voir partir sous d'autres territoires plus accueillants. En ce sens, la proposition de la députée UMP Nathalie Kosciusko-Morizet, qui propose de réorienter progressivement la fiscalité, du travail vers l'énergie, apparaît complémentaire de celle du Premier ministre et cependant beaucoup plus porteuse de solutions.

(\*) Président de BeCitizen, cabinet de conseil en stratégie.

UN LOGEMENT  
DOIT AVANT  
TOUT RÉDUIRE  
SES CONSOM-  
MATIONS  
PAR QUATRE  
OU CINQ  
GRÂCE À SON  
ISOLATION.

## carnet

### Thierry Langreny rejoint Crédit Agricole SA



Il intègre la direction de l'assurance à l'international en qualité d'adjoint de Bernard Delas, en charge, pour l'international, de la stratégie de développement et de la direction de l'assurance-vie. 45 ans, X, IAF, Thierry Langreny est entré à l'UAP en 1982. Suite à la fusion avec Axa, il devient en 1997 directeur régional Nord Picardie Champagne d'Axa Assurances puis rejoint en 2002 le holding d'Axa comme directeur de la planification stratégique groupe. En 2002 puis 2004, lui sont confiées en sus les responsabilités de représentant de l'actionnaire pour le Benelux et l'Allemagne, ainsi que le développement d'Axa en Europe de l'Est.

IFP ► Nominations

**Thierry Bécue**, 39 ans, docteur de l'université Pierre-et-Marie-Curie, chef du département génie des matériaux divisés à l'IFP depuis 2002, devient directeur de

la direction de recherche physique et analyse. Il remplace **Pierre Beccat**, 42 ans, ingénieur de l'ENS des ingénieurs physiciens de Grenoble, docteur de l'université Joseph-Fourier de Grenoble, qui prend la tête de la direction de recherche catalyse et séparation. Ce poste était jusqu'à présent occupé par **Slavik Kasztelan**, 48 ans, ingénieur de l'École des hautes études industrielles de Lille et docteur habilité à diriger des recherches de l'université de Lille, désormais directeur adjoint du centre de résultats raffinage-pétrochimie de l'IFP. **Maurice Boutéca** est nommé directeur adjoint du centre de résultats exploration-production. 52 ans, ingénieur de l'ENS de géologie de Nancy, docteur Mines Paris, il était depuis 2001 délégué général du Comité d'études pétrolières et marines et du Comité des programmes raffinage utilisation.

GRUPE TOTAL ► Comité directeur Ont été nommés : **Françoise Leroy**, secrétaire général de la branche chimie, **Peter Herbel**, directeur juridique groupe, **Jean-Jacques Mosconi**, directeur stratégie, développement recherche de la branche raffinage & marketing, et **Patrick Pouyanné**, directeur stratégie, croissance, recherche de la branche exploration & production.

NATEXIS ASSET MANAGEMENT

► Frédéric Lenoir

Jusqu'ici directeur adjoint du marketing et de la diffusion du groupe Les Échos, il a été nommé directeur du marketing de Natexis AM. Il sera en charge des clientèles institutionnelles, entreprises et particuliers ainsi que des relations extérieures. Il intègre la direction du développement et des nouveaux projets. 38 ans, IEP Paris, mastère ESCP, Frédéric Lenoir a travaillé chez Prisma Presse de 1996 à 2000.

FONCIA ► Henry Buzy Cazaux

Il s'apprête à quitter Foncia dont il est le directeur général adjoint. Il rejoindra Tagerim, une société indépendante structurée autour de deux métiers principaux, l'administration de biens (gestion et transaction de patrimoine, syndicat de copropriété) et la promotion immobilière (1.200 logements par an en moyenne), fondée par Jérôme Quentin-Mauroy.

ANF ► Xavier de Lacoste Lareymondie Il est nommé directeur général de cette société immobilière d'investissement du groupe Eurazeo. 52 ans, DECS, il

était depuis janvier 2006 directeur de l'asset management de Crédit Foncier REIM après six années passées chez AGF Immobilier (1994-2005), notamment comme directeur de la valorisation et des participations immobilières. Il a travaillé au sein du groupe Lyonnaise des Eaux-Dumez de 1989 à 1993.

SFAF ► Patrick Leguil

Directeur de la recherche chez VP Finance, il a été élu à la présidence de la Société française des analystes financiers. Il a mené sa carrière de directeur de recherche dans différentes banques et sociétés de Bourse, telles que JC Mélenès, CCF, Transbourse/KBC Securities France ou Oddo & Cie.

ERAP ► Anne Duthilleul

Ingénieur général des Mines, elle a été renouvelée dans ses fonctions de président du conseil d'administration de l'Erap en Conseil des ministres mercredi.

RESPONSABLE

fdegan@latribune.fr  
FAX : 01.44.82.16.18  
TÉL. : 01.44.82.17.70